

DEMANDE DE SORTIE OCCASIONNELLE



Visites possibles :

- du lundi au samedi, de 15 h 00 à 18 h 00 ;
- le dimanche, de 10 h 30 à 17 h 30.

Envoyez votre demande au moins 48h
avant la date de visite souhaitée.

contact@aep63150.com



DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e) M./Mme _____

Responsable de l'enfant _____

demande à la Direction de la Maison d'Enfants ILE AUX ENFANTS, l'autorisation de sortie mon enfant

- le ___/___/___, de ___ h ___ à ___ h ___ ;
- le ___/___/___, de ___ h ___ à ___ h ___ ;
- le ___/___/___, de ___ h ___ à ___ h ___ ;
- le ___/___/___, de ___ h ___ à ___ h ___ ;

Avec moi/nous

Avec M./Mme _____ n° tél : ___/___/___/___/___



Dans le cadre de notre politique de sécurité, nous demandons aux visiteurs(teuses) de se munir d'une pièce d'identité lors de leur venue.

Je décharge de toute responsabilité la Direction de la Maison d'Enfants pendant cette période, et je m'engage à respecter les horaires établis et à ce que mon enfant soit de retour à l'heure prévue ci-dessus.

Fait à _____, le ___/___/___

Cadre réservé à la Direction	<p>Signature du ou des responsables légaux :</p> <p>Merci de recopier la mention « Lu et approuvé bon pour décharge de sortie »</p>
------------------------------	--